

LAURENT WERMENLINGER, PL.FIN., FCSI<sup>MD</sup>  
VICE-PRÉSIDENT ET GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

## Perspectives stratégiques, juillet 2014

Tranquillement, la plupart des économies s'améliorent. Six années se sont maintenant écoulées depuis le début de la Grande Récession. C'est tout dire de l'énorme impact économique et social de cette période sombre de notre histoire. À mon avis, les retombées auraient pu être encore beaucoup plus sérieuses si la Réserve fédérale n'était pas intervenue en pesant de tout son poids et en faisant appel à toute sa créativité. Nous vivons depuis lors dans un environnement où le coût du loyer de l'argent est à son plus bas. Tout est fait pour inciter les entreprises et les particuliers à consommer des biens et des services, à effectuer des dépenses en capital dans le but de stimuler la reprise économique. Ce remède de cheval semble fonctionner.

En effet, entraînés par une économie américaine qui reprend du souffle, l'Europe, la Chine et le Japon commencent à bénéficier des effets positifs de la reprise américaine. À divers degrés et sous différentes formes, les grandes économies affichent des résultats un peu plus encourageants. Ces résultats sont suffisamment favorables pour que nous estimions qu'une reprise économique synchronisée à l'échelle mondiale constituera le scénario économique le plus probable au cours des prochaines années.

Ce scénario comporte des variables caractérisées par une reprise modeste associée à une croissance faible à modérée pour une période relativement longue, une inflation limitée (bien que des fluctuations à la hausse puissent survenir) et un dollar américain légèrement à la hausse par rapport à la plupart des autres grandes devises. Un monde où les fluctuations cycliques seront réduites. Cette perspective renforce ma position selon laquelle nous devons adopter une approche plus sélective quant aux classes d'actifs, aux secteurs, aux zones géoéconomiques et aux devises.

Nous lirons de plus en plus le mot « normalisation » qui remplacera le terme « assouplissement quantitatif ». En effet, il nous faut maintenant escompter que le loyer de l'argent amorcera progressivement une tendance plus normale. Nous ne pouvons évidemment pas prédire à quel moment les taux directeurs commenceront à adopter une pente ascendante, mais nous devons nous y préparer. Voici comment :

Tout d'abord, en diminuant la portion en revenus fixes qui sera la plus affectée par la remontée des taux d'intérêt, quitte à privilégier l'encaisse pendant un certain temps. Ensuite, en adoptant des techniques non traditionnelles et actives. Par exemple, l'ajout au portefeuille en janvier dernier d'une position importante dans le Fonds de revenu mensuel géré par Pacific Investment Management Company. Leur objectif est clair. Il s'agit de produire un revenu annuel de 4 %. Point à la ligne!

**LAURENT WERMENLINGER, PL.FIN., FCSI<sup>MD</sup>**  
VICE-PRÉSIDENT ET GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Nous croyons que les marchés boursiers ont anticipé cette croissance modérée. En effet, dans beaucoup de cas, les cours des marchés se caractérisent par des évaluations normales à élevées. La volatilité réduite des cours observée dernièrement ne peut être constamment maintenue. Il nous faut donc anticiper un peu plus de volatilité, ce qui donnera lieu à de bonnes occasions d'achat.

En conséquence, si les rendements des dernières années ont été encourageants, nous croyons que chaque investisseur devrait tenir compte d'un retour à des rendements espérés plus normaux.

Voici nos principales orientations stratégiques :

- 1- Réduction du terme moyen des titres à revenu fixe, réduction des risques de crédit, approche active et sélective des émetteurs, internationalisation des titres et des émetteurs.
- 2- Utilisation temporaire de l'encaisse et/ou éventuellement d'autres stratégies alternatives afin de limiter la volatilité des valeurs composant les portefeuilles.
- 3- Maintien d'une approche sélective quant aux secteurs et aux pays présents dans les portefeuilles.
- 4- L'Europe et la Chine représentent deux grands ensembles économiques à privilégier au cours des prochaines années.
- 5- La technologie, les sciences de la santé, les énergies renouvelables et les services financiers représentent des secteurs offrant un bon potentiel de croissance.
- 6- Maintien des biais « valeur » et « petites capitalisations » pour les actions.

En terminant, j'en profite pour vous remercier de nouveau pour la confiance que vous nous accordez. Tous les membres de notre équipe se joignent à moi pour vous souhaiter un excellent été.

Laurent Wermenlinger, Pl.Fin., FCSI<sup>MD</sup>  
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

*Monsieur Laurent Wermenlinger est inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille auprès des organismes d'autoréglementation. Il est autorisé, conformément aux dispositions de la règle 1300 de l'OCRCVM, à prendre des décisions de placement et à donner des conseils relativement à des titres pour des comptes gérés. À l'exception de M. Laurent Wermenlinger, aucun membre du Groupe conseil Wermenlinger ne peut exercer des pouvoirs discrétionnaires sur le compte d'un client, approuver des ordres discrétionnaires pour*

---

**LAURENT WERMENLINGER, PL.FIN., FCSI<sup>MD</sup>**  
VICE-PRÉSIDENT ET GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

*un compte géré ou participer à la formulation de décisions de placement prises au nom d'un compte géré ou de conseils donnés relativement à ce dernier.*

*Chacun des conseillers de Valeurs mobilières Desjardins dont le nom est publié en page frontispice du présent document ou au début de toute rubrique de ce même document atteste par la présente que les opinions exprimées aux présentes reflètent avec exactitude les points de vue personnels des conseillers. Il est possible que VMD ait déjà publié des opinions différentes ou même contraires à ce qui est ici exprimé. Ces opinions sont le reflet des différents points de vue, hypothèses et méthodes d'analyse des conseillers qui les ont rédigées.*

*Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).*